



## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du mardi 10 juin 2014

Membres du Bureau en exercice : 30

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 2.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 3.1, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 5.3, 7.1, 7.2, 7.3

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 22h30.

**Etaient présents** : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.2.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURJE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN (à partir du 1.2.1), M. Serge RUTKOWSKI, M. Bernard GAVIGNET, M. Daniel HUOT (jusqu'au 1.2.3), M. Fabrice TAILLARD, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ (jusqu'au 1.1.2)

**Etaient absents** : M. Jean-Paul MICHAUD, M. François LOPEZ, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT

**Secrétaire de séance** : Mme Karima ROCHDI

#### **Procurations de vote** :

**Mandants** : F. LOPEZ, D. HUOT (à partir du 3.1), P. DUCHEZEAU (jusqu'au 1.2.3), F. GERDIL-DJAOUAT (à partir du 1.2.1), P. CONTOZ (à partir du 1.2.1)

**Mandataires** : F. PRESSE, C. BARTHELET (à partir du 3.1), D. HUOT (jusqu'au 1.2.3), Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.2.1), JY. PRALON (à partir du 1.2.1)

## **Demande de subvention au titre du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Sensibilisation des copropriétés aux économies d'énergie**

**Rapporteur : Karima ROCHDI, Vice-Présidente**

**Commission : Habitat, politique de la ville et gens du voyage**

<b>Inscription budgétaire</b>	
BP 2014 et PPIF 2014-2018	Montant prévu au BP 2014 : 15 000 €
« Subventions Politique de la Ville »	Montant de l'opération : 2 000 €

### **Résumé :**

Au titre de sa compétence « Politique de la Ville », le Grand Besançon est sollicité chaque année par des porteurs de projet pour financer des actions élaborées dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). Au terme de l'appel à projets 2014, un dossier relevant de la thématique « Habitat et cadre de vie » et sollicitant un financement du Grand Besançon est présenté. Il s'agit du renouvellement d'une action de sensibilisation aux économies d'énergie en copropriété, initiée en 2013 par l'association Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV). Il est proposé de reconduire le soutien financier du Grand Besançon en faveur du projet de la CLCV, au vu de sa complémentarité avec la politique de lutte contre la précarité énergétique mise en œuvre par la compétence Habitat.

### **I. Rappel du contexte**

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) vise à accroître le financement d'actions destinées à réduire les inégalités de territoire en intervenant de manière soutenue et au-delà des politiques de droit commun dans les quartiers en difficulté identifiés par la géographie prioritaire.

En l'absence de fonds spécifique dédié à cette politique au sein du Grand Besançon, chaque compétence de l'agglomération instruit les demandes de financement CUCS en fonction de son domaine d'intervention et de ses enjeux : emploi, développement économique, culture, sport, habitat et cadre de vie, déchets, etc.

### **II. Présentation de la structure**

L'association Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV), affiliée à la Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie, dont le siège social est à Besançon, a pour objet la défense des usagers, des consommateurs et locataires et intervient à l'échelle du département. Elle bénéficie d'agrèments administratifs délivrés par arrêtés ministériels sur le volet protection de la nature depuis 1990, sur le volet éducation populaire depuis 2004 et sur le volet consommation depuis 2010. Elle compte à ce jour un peu plus de 370 adhérents.

### **III. Descriptif de l'action**

#### **Objectifs du projet**

- Inciter les copropriétés, notamment dégradées, à entreprendre la rénovation de leurs immeubles et contribuer ainsi à la rénovation des quartiers,
- Diffuser l'information aux copropriétés isolées,
- Apporter aux copropriétés les informations nécessaires pour les inciter à réduire leur consommation énergétique.

## Public visé

Copropriétés et syndics – environ 3350 habitants pour 1450 familles

## Quartiers impactés

- Planoise (45% des bénéficiaires),
- Montrapon Fontaine Ecu (16%),
- Orchamps Palente (12%), Clairs Soleils (12%),
- Battant Madeleine (5%),
- autres quartiers (10%)

## Contenu

- Sensibilisation des copropriétaires aux nécessités de la rénovation énergétique,
- Organisation de rencontres mensuelles thématiques : diffusion d'informations et réseaux d'échanges entre copropriétaires membres de conseils syndicaux (thèmes envisagés : comment maîtriser les charges de la copropriété, contrat de chauffage, répartiteurs individuels de frais de chauffage, certificats d'économie d'énergie, audit énergétique et D.P.E., les décisions d'assemblée générale et leur majorité, etc.),
- Mise en œuvre de permanences hebdomadaires au service des copropriétaires et conseils syndicaux de copropriétés afin de les informer et les soutenir dans leurs démarches,
- Organisation du concours de la copropriété la moins énergivore (en partenariat avec l'Espace Info Energie).

**A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention de 2 000 € à l'association CLCV pour son action de sensibilisation aux économies d'énergie en copropriété.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité

Reçu le 18 JUIN 2014